

L'ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT ET LES O.N.G. FRANCAISES

A côté de la Commission officielle de l'Année Internationale de l'Enfant, mise en place par le gouvernement français sous la responsabilité de Madame Simone VEIL, de nombreux comités se sont constitués, soit par centres d'intérêt, soit par groupes philosophiques, soit par groupes d'activités ou d'objectifs. L'un d'eux regroupant un grand nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) bénéficiant du statut consultatif auprès de l'UNESCO, et avec une contribution importante de la section française pour l'UNICEF, a déposé ses conclusions sous forme d'un livre blanc. Il était tout normal que la section française de la FICE - l'ANCE française - apporte sa contribution à ce groupement sans pour autant s'interdire toute participation à tout autre groupement ayant des préoccupations identiques ou voisines aux siennes.

Cette commission nationale de travail des ONG créée en janvier 1977, s'est mise au travail en prenant pour thèmes de ses travaux:

1. L'accueil, la connaissance, le développement de l'enfant.
2. La prévention en faveur de l'enfant.

sans pour autant perdre de vue le thème gouvernemental: "comment répondre au besoin d'épanouissement, de sécurité, d'autonomie des enfants en dehors des heures scolaires".

Ces six sous-commissions (Santé - Habitat environnement - socio-éducative - juridique enfants et mass-média - l'enfant dans sa famille et son milieu) ont travaillé depuis octobre 1977, pour faire le bilan de la situation actuelle, mettre en commun leurs souhaits, propositions d'amélioration en faveur de l'enfant à travers la famille, la communauté, la société, leurs expériences et leurs connaissances des problèmes pouvant profiter à chacun et mettre en lumière les réalisations en cours et les lacunes à combler. (introduction de Madame Marise GOLDSMITH-DANSAERT responsable de la commission de travail des ONG présentant le livre blanc français).

Pour ce premier article dans le bulletin de la section FICE du LUXEMBOURG - dont j'ai apprécié l'initiative et salué avec joie le premier bulletin déjà paru - je me limiterai à quelques recommandations de la Commission socio-éducative à laquelle j'ai pu participer: